48e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 40 1er OCTOBRE 1931

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

SOMMAIRE

I. De l'encyclique *Rerum Novarum* a l'encyclique *Quadragesimo anno*. — 1° Le mal social. — 2° Socialisme et catholicisme. — 3° Le juste salaire. — 4° La rationalisation.

II. L'esprit social a travers les revues. — 1° A propos de la formation sociale des Jeunes. — 2° La situation économique de la Russie. — 3° L'application de la loi des Assurances sociales et les responsabilités des contrevenants.

III. Actualités bibliographiques — 1. Jean Rupp : *Découverte de la Chrétienté*. — 2. Maurice Germain : *Les Chrétiens à la recherche de l'Europe*. — 3. Céline Lhotte : *Essais sociaux*. — 4. J.-P. Belin : *L'apostolat d'un malade*. — 5. Chanoine Thellier de Poncheville : *Eloge funèbre de Mgr Gibier*. — 6. Pièces sociales pour *Théâtre d'Œuvres*. — 7. Union Internationale d'Etudes Sociales : *La hiérarchie catholique et le problème social depuis l'encyclique Rerum Novarum*.

IV. Un mot de la *Semaine Sociale de Mulhouse*.

§ I. — De l'encyclique *Rerum Novarum* a l'encyclique *Quadragesimo Anno*

Il n'est sans doute plus nécessaire d'observer que l'Encyclique *Quadragesimo anno* sur la restauration de l'ordre social n'a pas, lors de sa publication, éveillé dans le monde les échos auxquels on eût pu s'attendre, qui auraient dû lui assurer dès le début un retentissement bien plus considérable. Il est même assez curieux que l'Encyclique *Casti connubii*, en dépit des préjugés courants et de l'extension des erreurs et des vices qu'elle dénonçait, semble avoir eu *meilleure presse*. Le silence des milieux matérialistes, tant marxistes que mammonistes [1], est trop facile à expliquer : quand on n'a rien à dire pour se justifier, on fait parfois celui qui n'a pas entendu. L'attitude de certains organes à clientèle « bien pensante » serait plus malaisée à comprendre, si l'on ne savait d'autre part ce qu'il faut penser de l'indépendance de la presse. Nous avons sous les yeux l'article par lequel un important quotidien présentait à ses lecteurs le document pontifical. On y trouve des affirmations vraiment étonnantes : « *Pour la première fois* (c'est nous qui soulignons) Rome affirme que nul ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste. » Comme si ce n'était pas assez fort, le publiciste continuait, avec une suffisance qui serait singulièrement impertinente si elle n'était simplement grotesque : « Il y a longtemps que dans ce journal cette vérité a été proclamée, et nous nous félicitons vivement de voir Rome reprendre une telle formule. » *Risum teneatis, amici !*

Nos lecteurs ont tous lu l'Encyclique, dont le texte a été reproduit intégralement en notre n° du 16 juillet. Peut-être plusieurs seront-ils heureux de savoir que par les soins de l'*Action Populaire* une traduction accompagnée d'une table analytique et d'une étude doctrinale vient de paraître aux Editions *Spes* [1]. Tous comprendront certainement qu'il nous est impossible de refaire pareil travail en cette Chronique. Mais ne sera-ce pas encore commenter utilement le document pontifical que de montrer en quoi il confirme et prolonge les enseignements de *Rerum Novarum*, que de mettre en lumière, à propos des problèmes les plus actuels et les plus délicats, la fermeté de la doctrine sociale catholique en même temps que la souplesse merveilleuse qui lui rend si aisée l'adaptation aux conditions diverses par lesquelles passe la société humaine ?

I. Léon XIII avait, au début de son Encyclique, exposé en un raccourci d'une fermeté courageuse le mal social auquel il s'agissait de remédier ; le texte est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le reproduire ici. Evidemment, quarante années ont apporté des modifications considérables dans l'état social de l'humanité comme dans les conditions économiques du monde. Mais, en dépit d'indéniables progrès, n'a-t-on pas affirmé un peu légèrement que Léon XIII, s'il refaisait aujourd'hui son Encyclique, serait moins impitoyable à la richesse ? La vérité, c'est qu'en évoluant, la cupidité stigmatisée par Léon XIII n'a pas, il s'en faut bien, desserré l'étau qui écrase un trop grand nombre d'hommes. « Depuis la publication de l'Encyclique, le régime capitaliste a considérablement étendu son emprise, envahissant et pénétrant les conditions économiques et sociales de ceux-là même qui se trouvent en dehors de son domaine... Ce qui, à notre époque, frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la con-

[1] Nous nous sommes expliqués dans une précédente Chronique sur les abus du capitalisme justement flétris de ce nom : cf. *Ami* du 2 avril 1931, p. 228 et s.

[1] In-8 de 18 p., 4 f. 50. — Aux mêmes Editions, l'Encyclique *Casti connubii* paraît en traduction française avec divisions et commentaires, in-12 de 110 p., 4 f. 50. — Ce sont ces textes que nous suivrons ici.

centration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire aux mains d'un petit nombre d'hommes qui, d'ordinaire, ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré... Cette concentration du pouvoir et des ressources... est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limites; ceux-là seuls restent debout qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire, qui luttent avec le plus de violence, qui sont le moins gênés par les scrupules de conscience. » Et après avoir marqué les étapes de l'envahissement progressif, par les puissances d'argent, du domaine économique, du pouvoir politique, de la vie internationale elle-même, sachant bien qu'il traduit la plainte des petites gens qui, en tous les pays du monde, trouvent la vie de plus en plus difficile, le Pontife poursuit : « L'appétit du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle, » avec des conséquences aussi détestables que la déchéance du pouvoir politique, le nationalisme ou même l'impérialisme économique, l'impérialisme international de l'argent. Tels sont les fruits amers de cette violation de l'ordre dont se rendit coupable le capital, « n'engageant les ouvriers qu'en vue d'exploiter à son gré et à son profit personnel l'industrie et le régime économique tout entier, sans tenir aucun compte ni de la dignité humaine des ouvriers, ni du caractère social de l'activité économique, ni même de la justice sociale et du bien commun. » Certes, le Pontife se plaît à reconnaître « l'atténuation du paupérisme qui, au temps de Léon XIII, s'étalait encore dans toute son horreur. » Il n'en reste pas moins vrai que l'existence d'une immense multitude de prolétaires d'une part, et d'un petit nombre de riches pourvus d'énormes ressources d'autre part, atteste à l'évidence que les richesses créées en si grande abondance à notre époque d'industrialisme sont mal réparties, et ne sont pas appliquées comme il conviendrait aux besoins des différentes classes. » N'est-ce pas la parole de justice qu'attendait l'humanité angoissée ? On comprend que plusieurs n'osent la reproduire.

II. — Tout comme Léon XIII, Pie XI devait parler du Socialisme, puisque Karl Marx avait, à sa manière, prétendu remédier au désordre social. Nous retrouvons ici la même fermeté doctrinale alliée à un égal souci de tenir compte des réalités : « Personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste » (mais n'en déplaise à qui que ce soit, cela se dit et redit dans l'Eglise depuis qu'il existe un « vrai socialisme »). Et de fait, le socialisme est matérialiste ; il sacrifie au mieux être matériel les biens les plus élevés de l'homme sans en excepter la liberté ; d'où découlent, entre autres conséquences, la lutte de classes, la suppression de la famille, la négation pratique du droit de propriété, ces faux dogmes en lesquels de bons juges ont vu l'essence même de l'hérésie socialiste [1]. Pourtant, « le socialisme, comme toutes les erreurs, contient une part de vérité, ce que d'ailleurs les Souverains Pontifes n'ont jamais nié. » « Les réclamations des socialistes, en ce qu'elles ont de juste, » bien loin d'être répudiées par l'Eglise, « trouvent un appui bien plus fort dans les principes de la foi chrétienne et une force de réalisation bien plus efficace dans la charité chrétienne. » Et le regard du Père se tourne alors avec tristesse vers « ces hommes qui, tout en se disant catholiques, se souviennent à peine de cette sublime loi de justice et de charité... ; qui, chose plus grave, ne craignent pas d'opprimer les travailleurs par esprit de lucre. Bien plus, il en est qui abusent de la religion elle-même, cherchant à couvrir de son nom leurs injustes exactions pour écarter les réclamations pleinement justifiées de leurs ouvriers. Ce sont ces hommes qui sont cause que l'Eglise, sans l'avoir en rien mérité, a pu avoir l'air et s'est vu accuser de prendre le parti des riches et de n'avoir aucun sentiment de pitié pour les besoins et les peines de ceux qui se trouvent déshérités de leur part de bien-être en cette vie. » On aura désormais de quoi répondre à qui oserait encore combattre comme socialistes telles réformes inspirées par l'esprit chrétien le plus authentique, les assurances sociales par exemple, réclamées par *Rerum Novarum,* ou même (cela s'est vu encore hier) le respect du repos dominical. « Nous ne cesserons jamais de stigmatiser une pareille conduite, » écrit Pie XI.

Cependant, le Socialisme évolue. Et de fait, n'a-t-on pas entendu M. Herriot, en un jour de mauvaise humeur sans doute, proclamer, au grand scandale de ses anciens alliés, que seul le communisme était resté fidèle à l'orthodoxie marxiste ? N'a-t-on pas entendu M. Blum lui-même répudier la *lutte de classe ?* Nous sommes tout à fait convaincus, d'ailleurs, qu'un examen sérieux de ce qu'il y substitue sous le nom d'*action de classe,* serait loin de donner satisfaction aux exigences de la doctrine catholique. Mais enfin, le temps a fait son œuvre et les leçons des événements n'ont pas toutes été perdues. D'où devait immanquablement naître en certains esprits dont la droiture d'intentions n'est pas en cause, cette question : — Catholicisme et socialisme ne pourraient-ils aujourd'hui s'accorder [2] ?

Le Pape a répondu, et là encore on admirera cette belle fermeté de jugement unie au sens aigu des exigences de la réalité qui semble une des ca-

[1] Robinot Marcy, *Aux prises avec l'apostasie des masses,* p 69.

[2] Nous croyons que le problème posé par M. R. Cornilleau dans *Pourquoi pas ?* est tout différent de celui-ci. L'auteur s'en est d'ailleurs plusieurs fois expliqué, soit dans son livre, soit dans les échanges de vues auxquels il a donné lieu. L'Eglise n'a jamais condamné, Pie XI ne nous semble pas condamner ici, une certaine collaboration entre catholiques et socialistes *uniquement sur le plan gouvernemental,* comme cela

ractéristiques constantes de son action : « Nous décidons ce qui suit : qu'on le considère soit comme doctrine, soit comme fait historique, soit comme « action », le socialisme, s'il demeure vraiment socialisme, même après avoir concédé à la vérité et à la justice ce que nous venons de dire, ne peut pas se concilier avec les principes de l'Eglise catholique : car sa conception de la société est on ne peut plus contraire à la vérité chrétienne. » *S'il demeure vraiment socialisme :* et nous croyons que dans le camp socialiste même, nombre d'esprits loyaux ont su gré à l'Eglise d'avoir répudié une équivoque indigne de son caractère. Mais il reste que le socialisme est travaillé : et l'Eglise le sait. Jusqu'où l'effort de pensée qui pousse certains esprits encore retenus par une ancienne fidélité, les conduira-t-il? Qu'on lise posément un texte comme celui ci : « Le socialisme n'a pas pour objet de porter à son maximum, par n'importe quel procédé, la production des richesses, — cela, c'est une fin proprement capitaliste, — mais bien de faire jouir l'universalité des travailleurs de la somme des richesses produites. La production, pour nous, n'est pas un but, mais un moyen. Un plan de production ne vaut, pour nous, que dans la mesure où il procure ou prépare aux travailleurs un supplément de bien-être, dans la mesure où il permet ou favorise une répartition équitable des richesses entre ceux qui les ont créées [1]. » Certes, il y a encore du socialisme là-dedans. Mais est-il sûr qu'il n'y a pas aussi trace de lectures d'une inspiration plus saine ou d'échanges de vues bienfaisants? En dépit de certaines protestations dont nous ne voulons pas révoquer en doute la sincérité (si nous voulons qu'on croie à la nôtre, ne devons-nous pas faire tout ce qui est en nous pour admettre celle d'autrui?), le socialisme reste *en fait* lié à une métaphysique incompatible avec la foi chrétienne : la métaphysique que Marx trouva sous sa main quand il élabora son système, qu'il ne repensa pas, qu'il se contenta d'adopter parce qu'elle semblait à beaucoup, aux environs de 1850, la métaphysique de l'avenir, un peu comme on s'habille, à la mode du jour, sans examiner si elle est rationnelle. Cette métaphysique est aujourd'hui périmée. Ce n'est un mystère pour personne que nombre de penseurs socialistes se sentent à l'étroit dans la gaine du matérialisme et rêvent de s'en évader. D'où deux tendances nettement différentes au sein du socialisme moderne, et qui expliquent les dissonances — pour ne pas dire plus — de certains accords. Qui l'emportera ?

s'est à plusieurs reprises pratiqué en certains pays étrangers, la Belgique, l'Allemagne et la Tchéco Slovaquie notamment. Sur cette question, qui n'est certes pas sans intérêt, on consultera utilement le dossier réuni par les *Documents de la Vie intellectuelle* (février 1930) et l'article du P. du Passage : *Catholique et socialiste?* (*Etudes*, 5 juin 1930).

[1] L. Blum, *Le Populaire*, en février 1931, dans *Réalités* du 24 février 1931.

III. — De 1891 à 1931, on ne s'attend pas à trouver un progrès sensible dans l'enseignement de l'Eglise sur la justice et la charité, les deux vertus maîtresses de toute la vie sociale. Pas plus que Léon XIII, Pie XI n'entend substituer l'une à l'autre, et pour reprendre un mot heureux de M. le chanoine Tiberghien, « mauvais ingénieur social qui prétendrait suppléer au manque d'ajustage par un excédent d'huile [1]. » C'est dans les applications que pouvaient venir utilement des précisions. On les souhaitait en particulier pour ce problème du JUSTE SALAIRE que Léon XIII avait traité, sans doute, mais sans pouvoir alors — les conjonctures ne le permettaient pas, — tirer toutes leurs conséquences logiques des principes qu'il avait posés ou rappelés.

On n'a pas encore oublié les discussions passionnées auxquelles donna lieu, à partir de 1891, la question du salaire familial. De toute évidence, il y avait lieu d'y revenir. Mais le Pape a voulu prendre le problème de plus haut, dire plus nettement d'abord ce qu'il faut entendre *catholiquement* par *juste salaire*. On a coutume de le définir à partir des besoins de l'ouvrier : est juste le salaire qui lui permet de vivre. N'est-ce pas une extension indue de l'affirmation de Léon XIII déclarant injuste le salaire qui n'assure pas la vie de l'ouvrier? Pourtant, le Pape avait dit aussi, dans un discours adressé aux pèlerins français en 1891 : « La parfaite justice exige que le salaire réponde adéquatement au travail fourni [2]. » De plus en plus on en convient, même en des milieux où les exigences économiques sont généralement plus écoutées que les requêtes doctrinales. Henry Ford a même osé écrire, avec un mépris des nuances qui ne semble pas le qualifier spécialement pour l'obtention d'une chaire de morale sociale : « Toutes les théories sur le *juste salaire* et le *salaire vital* sont vides de sens. Elles sont une insulte à l'intelligence des employeurs et des travailleurs ; il est peu d'hommes, en effet, qui ne tiennent à améliorer constamment leurs conditions de vie. » On aimera mieux, sans aucun doute, la manière de procéder de Pie XI : plus circonspecte, moins absolue, elle apporte une tout autre satisfaction à l'esprit.

Le Saint Père commence par écarter les prétentions injustifiées parce qu'excessives du Capital et du Travail. Et puis, sans entreprendre, bien sûr, de tracer une impossible ligne de démarcation des droits, il essaie de poser au moins un principe à l'aide duquel il soit plus aisé de résoudre les problèmes, variés à l'infini, que pose le contrat dit de louage de travail. Si ce contrat n'est pas essentiellement injuste, au point qu'il faille lui substi-

[1] *L'Encyclique Rerum Novarum*, p. 12.

[2] Il ne semble pas que ce texte ait été alors remarqué autant qu'il aurait dû l'être. M. A. de Tarlé l'a très heureusement fait sortir de l'oubli dans une étude sur les nouvelles conceptions du salaire (*Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1929, p. 683). Ce rappel venait bien à son heure et met en meilleure lumière la continuité doctrinale d'une encyclique à l'autre.

tuer un contrat de société, « Nous estimons cependant plus approprié aux conditions présentes de la vie sociale de tempérer quelque peu, dans la mesure du possible, le contrat de travail par des éléments empruntés au contrat de société. » En d'autres termes, l'employeur doit considérer le salarié comme étant un peu son associé. Et dans l'appréciation des trois éléments qui doivent entrer en ligne de compte pour la fixation du juste salaire : la subsistance de l'ouvrier et de sa famille, la situation de l'entreprise, les exigences du bien commun, il ne faut pas perdre de vue que l'ouvrier étant aussi un homme a, comme le patron, le droit de tendre à une amélioration progressive de sa condition. « Il faut tout mettre en œuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumule aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure, et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers, non certes pour que ceux-ci se relâchent de leur labeur,... mais pour qu'ils accroissent par l'épargne un patrimoine qui, sagement administré, les mettra à même de faire face plus aisément et plus sûrement à leurs charges de famille ; » mesures éminemment propres, ajoute le Pape, — et combien justement ! — à « défendre efficacement l'ordre public, la paix et la tranquillité de la société, contre l'assaut des forces révolutionnaires. »

On aura remarqué au passage la netteté avec laquelle est affirmé, cette fois, le *droit* de l'ouvrier au salaire familial. Déjà l'encyclique *Casti connubii* portait : « Il n'est pas permis de fixer un taux de salaire si modique que, vu l'ensemble des circonstances, il ne puisse suffire à l'entretien de la famille, » étant d'ailleurs bien entendu que « longtemps déjà avant de s'engager dans l'état du mariage, les époux doivent s'appliquer à pourvoir d'avance aux charges et aux besoins de leur avenir. » La nouvelle encyclique ne craint pas de pousser jusqu'au bout les conséquences : « Si l'état présent de la vie industrielle ne permet pas toujours de satisfaire à cette exigence, la justice sociale commande que l'on procède sans délai à des réformes qui garantiront à l'ouvrier adulte un salaire répondant à ces conditions. » C'est que des institutions existent, à présent, qui donnent aux employeurs, grâce à l'union qui fait la force, les moyens d'assurer à leurs ouvriers et employés un salaire vraiment familial, c'est-à-dire extensible comme la famille même, sans s'exposer du coup à la ruine. A ces institutions, au premier rang desquelles il faut placer les *Caisses de compensation*, rouage essentiel du mécanisme des *Allocations familiales*, le Pape tient à « rendre un juste hommage » : indication très nette de l'esprit dans lequel les catholiques devront accueillir la discussion, prochaine sans doute, devant le Parlement français de la loi des allocations familiales obligatoires, dont fut rapporteur à la Chambre un des leurs, M. Jean Lerolle.

IV. — Léon XIII avait abondamment traité la question des associations professionnelles, ou, pour employer l'expression qui a prévalu, du syndicalisme chrétien, tant patronal qu'ouvrier. Sans omettre d'en faire mention, Pie XI s'y étend moins longuement. Et de fait, il n'en était plus besoin après la lettre de la S. C. du Concile à l'Evêque de Lille, en date du 5 juin 1929, lettre à laquelle renvoie incidemment l'Encyclique et qu'on connaît déjà partout sous le nom de charte *du syndicalisme chrétien* [1]. Par contre, une question entièrement nouvelle se posait dont on chercherait en vain trace dans *Rerum Novarum*, mais qu'il n'est plus possible d'omettre aujourd'hui : la RATIONALISATION.

Nos lecteurs savent que ce terme embrasse l'ensemble des mesures déjà réalisées ou en voie d'adoption pour organiser scientifiquement la production industrielle : normalisation des types pour intensifier la production en série, développement de la spécialisation des travailleurs, contingentement et répartition mieux ordonnés des produits. Grosse question qui a déjà fait couler bien de l'encre. Sans doute aurons-nous quelque jour l'occasion d'y revenir, et l'on sait que la *Semaine Sociale de Besançon* fit de la Rationalisation, de ses avantages, des dangers qu'elle ferait courir aux travailleurs si elle n'était pas humainement, chrétiennement pratiquée, l'objet de ses utiles travaux. Le Pape n'en dit qu'un mot, mais qui est tout de sagesse. On a voulu voir dans la Rationalisation la panacée universelle des maux dont souffre la vie économique et par suite de tous les maux de la société. Pie XI voudrait ramener les esprits à une plus juste appréciation des choses : « Les experts en sciences sociales appellent à grands cris une Rationalisation qui rétablira l'ordre dans la vie économique. Mais cet ordre que nous réclamons avec insistance et dont nous aidons de tout notre pouvoir l'avènement restera nécessairement incomplet aussi longtemps que toutes les formes de l'activité humaine ne conspireront pas harmonieusement à inciter et à réaliser dans la mesure du possible l'admirable unité du plan divin. Nous entendons parler de cet ordre... qui place en Dieu le terme premier et suprême de toute activité créée, et n'apprécie les biens de ce monde que comme de simples moyens dont il faut user dans la mesure où ils conduisent à cette fin. »

Une telle requête ne saurait en rien nuire aux efforts de sages rationalisateurs qui tiennent à être avant tout des hommes, à penser sainement, à ne rien faire que n'approuve une bonne philosophie, rien qui ruine ou compromette l'œuvre magnifiquement ébauchée par vingt siècles de christianisme. Il en est d'autres, pour qui produire, gagner, jouir, n'ont pas besoin d'être rapportés à autre chose et se suffisent, qui ne veulent voir en l'ouvrier, leur frère cependant par nature et par

[1] Voir le texte dans l'*Ami* du 19 septembre 1929, p. 616 et suiv.

grâce, qu'une machine à faire de l'argent Cette rationalisation matérialiste, l'Eglise la réprouve hautement, à l'heure même où le monde trompé par elle commence à la maudire. Qui s'en étonnera ?

Un exposé aussi rapide ne visait qu'à donner une idée sommaire des riches enseignements enfermés dans le document pontifical. Trouvera-t-on cette doctrine bien hardie ? C'est qu'alors on n'aurait pas vu combien elle est humaine, ne bousculant — et avec quelles précautions ! — certaines conventions reçues que pour rétablir dans leurs droits la justice et la vérité, n'invitant à se serrer un peu les convives confortablement installés au banquet que pour assurer une place à d'autres, dûment invités eux aussi, et qui pourtant ne trouvent où s'asseoir. Doctrine de pitié, de charité, qui prolonge en écho le « *Misereor super turbam* » de l'Evangile, que le monde avait grand besoin de s'entendre rappeler, qu'il nous appartient à présent de lui redire à une heure où l'incertitude du lendemain le dispose à la mieux accueillir.

L'Eglise continue. Elle n'entend pas abandonner l'œuvre splendide de relèvement des classes laborieuses à laquelle soixante générations chrétiennes travaillèrent sans s'épuiser. Car, le Pape l'a dit, « après avoir fait le bonheur des hommes durant vingt siècles, elle se sent encore de taille à recommencer. » Parole de chef qui sait et ce qu'il veut et où il va. Alors il fait bon obéir.

§ II. — L'ESPRIT SOCIAL A TRAVERS LES REVUES

I. — Les questions d'éducation ne viennent en cette Chronique que sous l'angle social : et c'est ainsi que nous avons été amenés déjà à en parler [1]. Quatre articles récents nous donnent occasion d'y revenir et nous la saisissons avec empressement. Les remèdes efficaces ne viendront que lorsqu'on sera las d'entendre dénoncer le mal, las aussi d'en subir les conséquences.

Le premier article est d'un parlementaire aussi *modéré* qu'on peut l'être quand on a donné son nom au parti radical-socialiste, M. Ducos. S'appuyant sur les observations d'un professeur de lycée, il note d'abord l'action déformante du milieu social sur l'enfant. « S'il regarde autour de lui, que voit-il, qu'une ruée impatiente vers l'argent ? Dans la grande masse des milieux bourgeois,... les valeurs morales, quand elles ne sont pas dédaignées, sont utilisées avec une indigne complaisance pour justifier l'exploitation des classes privées de culture. Si, pris d'inquiétude et de dégoût, l'enfant se détourne vers ceux qui dénoncent ainsi les médiocrités, les égoïsmes et les hypocrisies, c'est à un grossier et inintelligent mépris de toutes les valeurs lentement élaborées par la conscience, qu'il se heurte. Pour les uns comme pour les autres, il n'existe qu'une loi, celle de la jouissance immédiate, du succès à tout prix [1]. »

Même impression quand on observe les milieux où se recrutent les élèves de nos collèges libres. L'auteur d'un courageux article sur *Nos Collégiens* le dit dans le nº de mai de la *Revue Apologétique*. « Les idées sociales des pères sont parfois un peu trop « bourgeoises » et pas assez chrétiennes, quand elles ne sont pas anti-sociales et anti-chrétiennes. Patrons pour la plupart, ils considèrent avant tout le rendement de leurs affaires .. Pratiquement, *le personnel est maintenant assimilé au matériel ;* l'ouvrier est un instrument de rendement ; il existe en fonction de la machine, souvent même il est traité comme la machine, parfois moins bien... On le remplace, on le renvoie... Et vraiment, certains patrons, à en juger par les conditions de travail qu'ils imposent, semblent ne pas se douter que leurs ouvriers sont des êtres humains, ayant une vie morale, intellectuelle, même physique, une vie familiale... (Pour ces enfants) il semblerait presque qu'il y ait deux catégories d'hommes, et qu'ouvriers, domestiques et commerçants soient d'une espèce inférieure, créés uniquement pour servir, et qu'on ne leur doive même pas la politesse... On a tort d'ailleurs de leur dire, comme on l'entend parfois, et de leur faire croire qu'ils sont ce qu'il y a de mieux dans la société française, quand ce n'est pas vrai, au lieu de leur répéter que le nom et l'argent et même la *bonne éducation* ne sont pas les vraies valeurs, ne suffisent pas à faire un *honnête homme.* »

En face du mal ainsi dénoncé, M. Ducos reconnaît que lycées et collèges de l'Université n'apportent que des remèdes insuffisants. Le fonctionnarisme sévit du haut en bas, ne laissant pas au personnel dirigeant la liberté d'action dont il devrait pouvoir disposer. La surveillance et la discipline maintiennent « un ordre largement suffisant, presque toujours parfait... Mais n'est-ce pas un résultat surtout négatif ?... » Assurément nos collèges chrétiens sont à cet égard en meilleure posture, et il serait bien superflu d'exalter devant les lecteurs de l'*Ami* la valeur éducative de la doctrine et de la morale chrétiennes. Pourtant, ne nous endormons pas sur nos lauriers : car le bien qui se fait ne dispense pas de chercher à mieux faire, et on attend cela de nous. Après tout, n'est-ce pas encore une belle marque de confiance que d'écrire comme le faisait un industriel catholique, ancien combattant, père de huit enfants, élevé lui-même avant la guerre dans un collège religieux en Belgique, et dont la *Chronique Sociale* publiait en avril dernier l'émouvante lettre ? Après avoir constaté que « la vie tout entière de l'individu est une série de cas de conscience que celui-ci résoud dans un sens ou dans un autre, suivant qu'il possède ou non l'esprit chrétien, et qu'il est

[1] *Cf. Ami* du 2 avril 1931, p. 230 et s.

[1] *Information universitaire,* 4-11 avril 1931, cité par *Dossiers de l'Action populaire* du 10 mai 1931.

habitué ou non à l'appliquer dans toute son existence, » il ajoutait :

« Comment se fait-il qu'on ne m'ait jamais parlé, au collège, de la morale des affaires ? On m'a bien appris que je devais aimer Dieu, mon prochain, mais jamais expliqué que je pouvais le faire chaque jour en gagnant ma vie dans les affaires... On m'a bien fait apprendre que je devais faire mon devoir et que c'était beau d'être un homme de devoir, mais jamais on ne m'a fait toucher du doigt, réaliser, que tout ce que l'on m'apprenait devait plus tard être pratiqué dans le détail de la vie quotidienne des affaires, de la famille, de la cité... Le professeur n'a pas fait la liaison avec la vie pratique, et ainsi l'école est un monde théorique qui n'apprend pas à vivre la vie de chaque jour... Malheureusement les élèves vivent dans une tour d'ivoire, et ils n'en sortent que pour tomber dans une réalité où ils se trouvent perdus sans direction, sans frein, sans ralliement... Et l'on s'étonne de trouver dans l'*Action catholique*, à la tête des œuvres, des affaires, des groupements, si peu de ceux qui ont été d'excellents et brillants élèves, des congréganistes, des piliers de patronages ! Que sont-ils bien souvent devenus ?... Des épaves, des remorqués, des traîtres parfois, et bien souvent des insipides sans couleur, sans ressort. Ils n'ont pas rendu. »

Et de fait, comment contester qu'une préparation vraiment appropriée soit nécessaire à qui doit être soumis, dès la sortie du collège, « au spectacle du monde agité, affairé, sans scrupules, à l'engrenage du mauvais exemple, de la vie à gagner, du respect humain qui étreint et discipline dans le mal, aux suggestions de la jouissance, et cela sans trêve ni répit » ? Et après avoir confessé que les responsabilités incombent aux éducateurs « parents, professeurs, directeurs de patronages, de paroisses, qui ne connaissent pas leur métier et n'ont pas su former des âmes et les préparer à la vie... l'auteur conclut que la réforme à opérer tient en un mot : « AU LIEU DE PROFESSER, FORMER. »

Il n'aurait rien compris à cet appel celui qui le croirait inspiré par des sentiments hostiles, qui ne voudrait y voir autre chose qu'un injuste réquisitoire. C'est parce que nous avons en mains de magnifiques moyens d'action et parce que nous sommes capables de les mettre en œuvre, qu'on nous conjure de le faire. Et parce qu'il serait d'utilité bien mince de dénoncer le mal si l'on ne disait pas comment y remédier, il faut savoir gré aux *Documents de la Vie intellectuelle* d'avoir, en leur nº du 20 juin, publié sur *l'enseignement social dans les collèges libres* une étude solide, précise, loyale, de M. l'abbé Jean Flajollet. On y trouvera plus et mieux que des théories, après tout discutables : des expériences déjà réalisées, mais souvent de façon fragmentaire, que l'heure semble venue de reprendre avec plus d'ampleur, d'ensemble et de continuité.

Le P. Guitton [1] a très heureusement défini le *sens social :* « la réaction intime et spontanée de notre jugement et de notre cœur en face des misères et des besoins de la société où nous vivons... le sens des intérêts collectifs, le sens de la solidarité et de l'interdépendance des hommes, qui nous fait parler et agir, par une sorte de réflexe, avant tout raisonnement, à l'encontre de l'égoïsme, conformément aux intérêts de la collectivité. » C'est cela d'abord et surtout que se sont efforcés de faire M. Flajollet et les confrères dont il utilise aussi les expériences. Et ils se sont tout aussitôt heurtés aux obstacles qu'on doit s'attendre à rencontrer partout en éducation, à ces difficultés qui arrêtent les pusillanimes, ceux qui n'étaient pas faits pour cette tâche, mais où les autres reconnaissent, avec le P. de Foucauld, « les jalons du devoir. » Les préjugés familiaux et sociaux ne sont pas les moindres : des exemples concrets en montrent la malfaisance et disposent, par suite, à s'en étonner moins, à ne pas s'en effrayer quand on les rencontrera.

Au reste, les ressources à notre disposition sont variées, plus abondantes et plus précieuses qu'on ne se l'imagine parfois. M. Flajollet passe successivement en revue celles qu'offrent aux éducateurs la vie quotidienne de la classe, l'enseignement « profane », les œuvres de jeunes auxquelles s'intéressent nos collégiens, enfin l'enseignement religieux et social proprement dit. Et le lecteur a l'heureuse surprise de voir s'évanouir peu à peu l'inquiétude dont il avait peine à se défendre au premier abord, quand il pensait à ce qu'on nomme communément aujourd'hui le *surmenage scolaire*. Car il s'agit moins, beaucoup moins, d'introduire dans les programmes une matière nouvelle d'enseignement que d'humaniser la méthode en réinsérant la culture dans la vie. Or, s'il est vrai que « l'enfant a de la peine à apprendre quelque chose quand il n'en voit pas l'intérêt, c'est-à-dire le lien avec ce qu'il sait déjà ou qui pourrait lui servir, qu'il se fatigue dans la mesure où il fait effort sans intérêt [1], » s'il est vrai, comme on l'a établi [2], que le prétendu *surmenage* mérite mieux le nom de *malmenage*, on voit sans peine que l'apparente surcharge ne pèsera pas plus à l'élève que les ailes à l'oiseau.

Mais il y faut, c'est évident, du dévouement et de la compétence chez les maîtres, qui risqueraient fort de s'acquitter mal de leur devoir le plus essentiel : *former des hommes*, c'est-à-dire les préparer à la vie, s'ils se laissaient hypnotiser par la seule pensée d'un parchemin à conquérir. Utile à tout peut-être, un baccalauréat ne suffit sûrement à rien. Qu'on suive M. Flajollet dans son exposé si pondéré, si judicieux, dont il est, à vrai dire, difficile d'extraire une citation précisément parce qu'on ne sait que choisir, et on emportera l'impression qu'une tâche dont l'importance n'est plus contestée aujourd'hui par personne, mais dont plusieurs ne savent trop comment

[1] *Si nous savions aimer*, p. 77.

[1] Nous empruntons cet aphorisme à une remarquable étude de M. le Dr Biot sur *les Psychonévroses*, étude encore inédite, que nous ne manquerons pas de signaler à nos lecteurs quand elle aura été publiée.

[2] Voir *Ami* du 2 avril 1931, p. 230, 231.

s'acquitter avec honneur, est bien moins inaccessible qu'on ne croit.

Il n'est pas question, on l'a bien compris, de *sermonner* en classe de grands garçons qui, aussi bien, ne se laisseraient pas faire. Il s'agit de leur montrer l'avenir en germe dans le présent, la vie réelle ébauchée déjà dans les journées grises du collège, de leur révéler le grand côté des petites choses. Quel éducateur n'appréciera, par exemple, cette manière de mettre à profit les crises qui ne peuvent pas ne pas survenir parfois dans la confiance que les élèves font au maître qui les a le mieux compris ? « On peut essayer de tirer le bien du mal, en expliquant à nos grands les dangers et les excès de *l'esprit de classe*, et avec quelle malheureuse facilité des ouvriers, dans les conflits sociaux ou dans les luttes électorales, sont tentés de prendre systématiquement parti contre tout ce qui est patronal. Dans quelques années, pourra-t-on leur dire, quand vous serez chefs d'industrie, il ne faudra pas vous étonner si tant d'ouvriers auxquels vous aurez tâché de faire du bien (tout en veillant, n'est-ce pas, à ce qu'ils vous fassent gagner de l'argent), vous témoignent fort peu de reconnaissance, puisque vous voyez ici ce que l'on obtient quelquefois de vous après l'éducation familiale que vous avez reçue... et les soins quand même un peu plus désintéressés dont vous avez été entourés au collège. » L'auteur ajoute : « Sur nos jeunes gens, légers mais au fond très bons et reconnaissants, la double leçon portera. » Nous le croyons aussi, et que la méthode préconisée est exactement celle qu'exigent les circonstances, celle qu'appelaient de tous leurs vœux les maîtres les plus conscients de l'importance de leur mission.

Avec une loyauté courageuse, M. Flajollet confesse, en terminant, que « la moisson n'est pas encore très encourageante. Nous avons eu la tristesse de le constater lors des derniers conflits sociaux : peu nombreux étaient les jeunes industriels de nos anciens élèves qui n'avaient pas été repris plus ou moins complètement par l'ambiance du milieu. » Aveu qui ajoute encore, nous semble-t-il, à la valeur de son témoignage et à l'opportunité de ses suggestions. Car il n'est pas téméraire d'affirmer que les résultats seront autrement appréciables quand un effort aussi louable ne sera plus le fait de quelques travailleurs isolés. Il se généralisera et sera poursuivi jusqu'au succès complet, trop important pour que rien soit omis de ce qui peut y concourir. En face de Moscou menaçant, on peut dire sans exagération qu'il y va du salut de la civilisation chrétienne. C'est Rome même qui nous le dit.

II. — Que se passe-t-il en Russie ? Question que tous se posent à propos de tout, dont les événements les plus divers viennent de temps à autre nous rappeler l'extrême gravité. Nous n'avons pas l'intention de revenir ici sur l'aspect moral et religieux de l'actuelle *question russe*, pensant que nos lecteurs sont suffisamment édifiés à ce sujet [1]. Mais il nous a paru nécessaire d'attirer l'attention sur le côté économique : quelques études récentes contenaient des éléments nouveaux d'information dont il serait puéril et imprudent de ne pas tenir compte. Car l'aversion pour le régime bolcheviste n'autorise pas à ne pas le prendre au sérieux. Et quand on a vu démenties par les événements tant de prophéties... rassurantes, quand on voit les haussements d'épaules se muer peu à peu en des marques non équivoques d'inquiétude, on pense malgré soi au mot du vieux Kaunitz qui, interrogé par des émigrés impatients de savoir combien durerait la Révolution française, répondait : « Peut-être toujours. »

On n'a pas encore eu le temps d'oublier les plaisanteries faciles auxquelles donnèrent lieu l'élaboration et la mise en train du *Plan quinquennal*, les faits typiques, les statistiques impressionnantes grâce auxquels on en prédisait avec une belle assurance la faillite. Or, voici qu'il faut déchanter. Un homme dont le nom fait autorité, M. Parmentier, auteur principal du côté français du plan Dawes et du plan Young, écrivait en février dernier [2] : « Le plan quinquennal réussit dans la proportion de 75 à 80 % Grâce aux ventes de blé, de bois, de pétrole, etc., les Soviets ont de quoi payer les machines, les tracteurs et aussi les nombreux techniciens qui leur prêtent assistance. Ils règlent leurs échéances ponctuellement. Quel est l'effet de ce système ? Tout le monde est d'accord pour prévoir que d'ici peu il sera un immense danger. La Russie sera bientôt en mesure de ruiner et de plonger dans le désordre les pays qui vivent principalement de leur commerce extérieur, comme l'Allemagne et l'Angleterre... Les frais généraux sont réduits ; la main-d'œuvre, encore que les récits sur le travail forcé soient très exagérés, est payée la moitié du prix moyen des autres nations... » De plus, au lieu que dans les pays normaux l'Etat restitue à la communauté, sous forme de commandes, de salaires, de rentes, ce qu'il lui a pris en impôts, « les Soviets agissent tout différemment. C'est à peine s'ils laissent à la population la moitié de ses gains. » Les dettes extérieures qu'ils ont depuis longtemps répudiées n'obérant pas non plus leur budget, aucun Etat ne possède des disponibilités financières comparables. Et cela juge, pour le dire en passant, les informations *sensationnelles* qu'on trouve encore de temps à autre dans une certaine presse, suivant lesquelles les Bolchevistes aux abois, pour retarder une faillite imminente, liquideraient les derniers tableaux de l'Hermitage après le dernier bijou des Romanoff. La solidité du régime paraît plus assurée qu'un grand nombre de gens ne le pensent. « L'armée étant de beaucoup la partie la mieux

[1] Voir, par exemple, dans *Documents de la Vie intellectuelle* de janvier 1931 l'enquête sur le développement rationnel de la propagande antireligieuse en U. R. S. S.

[2] *Matin*, reproduit dans *Réalités* du 20 février.

traitée de la nation n'a pas de raison de vouloir substituer un autre régime au communisme. » Et pour ce qui est des moyens de résistance du « monde civilisé » à cette offensive dont le but hautement proclamé est la révolution mondiale, ils se sont révélés bien peu efficaces jusqu'ici. Chaque Etat, seul, est impuissant ; réunis, ils ne s'entendent pas.

Sous les initiales C. A. R. que nous avons rencontrées déjà et qui sont, elles aussi, une garantie, les *Dossiers de l'Action Populaire* ont publié le 25 mai sur ce sujet une étude non moins impressionnante. Après avoir mis en garde contre les récits ou jugements trop souvent tendancieux d'écrivains qui partagent notre répulsion, contre les communiqués des agences manœuvrées par des « intérêts » divers, et même — il le fallait bien — contre les rancunes trop explicables des malheureux émigrés slaves qui ne se résignent pas à l'idée qu'une patrie nouvelle s'élabore là-bas dont ils sont exclus, l'auteur pose nettement la question : « Le Communisme russe est-il aussi incapable qu'on le dit de construire une société matérielle susceptible de rivaliser avec les autres civilisations également plongées dans la matière ? »

Avant de hasarder une réponse, il convient de se rappeler que notre presse française, trop sensible au « *dic nobis placentia* » de ses lecteurs, a la dangereuse faiblesse de vouloir à tout prix donner à sa clientèle ce que celle-ci désire, quitte à faire de bonnes nouvelles, quand il n'y en a pas, avec des racontars inconsistants. « Les grands journaux d'Allemagne et d'Autriche, qui craignent moins que les nôtres de servir à leurs lecteurs des vérités amères, sont remplis de détails touchant le développement économique de leur redoutable voisin. » Il s'agit, bien entendu, de ce qu'on nomme la « presse bourgeoise, » et c'est d'après elle que l'auteur nous montre la transformation économique du pays par la réalisation du plan quinquennal. On trouvera chez lui faits et chiffres : ils sont éloquents, et, disons-le, tout à fait déconcertants pour le Français moyen. Au reste, qui désirerait s'instruire plus à fond sur les possibilités économiques de l'immense et mystérieuse Russie ne lira pas sans profit l'étude parue le 15 juin dans *Politique : A propos du plan quinquennal*. L'auteur, M. André Pierre, n'ignore ni ne tait les mécomptes auxquels a donné lieu l'exécution du fameux plan. Il n'en estime pas moins qu' « il faut maintenant tourner les yeux vers l'Est : de nouveaux Etats-Unis s'y préparent, mais à une échelle plus grande, et, à la différence de l'Amérique du Nord, cette vaste communauté humaine n'a pas besoin de recourir à l'immigration pour exploiter ses inépuisables richesses. Elle se compose, en effet, de peuples, slaves et non slaves, qui sont jeunes, qui ne connaissent pas les pratiques du *birth-control* (limitation des naissances) et dont rien n'a arrêté jusqu'ici le prodigieux essor démographique. »

Mais plus déconcertante peut-être encore est l'espèce de fièvre qui s'est emparée, sinon du peuple russe tout entier, à tout le moins des éléments gagnés au communisme ; il est clair qu'il y a là pour le régime une force autrement redoutable que la discipline stalinienne. L'auteur cite, d'après un industriel français, très hostile au régime communiste, mais en relations commerciales avec la Russie et possédant un bureau à Moscou, les déclarations recueillies par lui en grand secret de la bouche d'une jeune dactylographe russe dont les parents, ruinés par la Révolution, ont pu à grand'peine se sauver en France. « Il a été surpris de voir se déchaîner devant lui un enthousiasme sans restriction, et d'entendre les malédictions de cette enfant contre ses parents... » On nous a, d'autre part, rapporté les impressions d'un ex-colonial français qui visita, au cours de l'été 1930, la Russie méridionale : Odessa, Batoum, Bakou... « Le régime est épouvantable, mais solide, soutenu non par la peur, mais par une mystique. Un jeune ingénieur français engagé là-bas comme prospecteur a déclaré que beaucoup d'ouvriers, leurs huit heures faites, fournissent spontanément deux heures supplémentaires non rétribuées pour hâter la révolution mondiale. » Si l'on veut bien se souvenir d'autre part que l'U. R. S. S. compte actuellement 160 millions d'habitants, que l'accroissement annuel est de 3 millions, ce qui annonce comme probable dans une douzaine d'années une population supérieure à celles de la France, de l'Allemagne, de la Pologne, de la Tchéco Slovaquie et de la Yougo-Slavie réunies, il y a là de quoi faire penser. Aussi est-il difficile de contester la réponse de C. A. R. à la question posée par lui au commencement de son étude : « Une civilisation matérialiste à base de communisme va s'élever en face des civilisations matérialistes du régime capitaliste. »

Sans doute, les Soviets éprouvent des difficultés sérieuses du côté de l'agriculture, et il est bien probable que le paysan russe ne se laissera jamais entièrement dépouiller de ses droits. Mais il faut, là encore, reconnaître que « le plan soviétique se trouve fortement aidé par le facteur technique. Si, comme c'est à prévoir, la Russie parvient à acclimater sur son sol la culture industrialisée telle qu'elle se pratique au Canada, en Argentine, aux Etats-Unis, elle peut devenir une menace terrible pour les agricultures européennes, paysannes et morcelées [1]. »

Notre conclusion sera celle même à laquelle aboutit l'étude que nous résumons. Ces perspectives ne sont menaçantes que pour l'économie matérialiste moderne, dont le *chômage* actuel, « phénomène inouï, » et cet autre fléau social, *le taudis* [2], pour ne rien dire des *scandales* finan-

[1] *Le Paysan russe et le plan quinquennal*, dans *Dossiers de l'A. P.*, 25 juin 1931.

[2] Il existe à Paris 23.000 taudis d'une pièce pour une famille entière, en face des quartiers où les loyers sont de 25 000 à 60.000 fr. Le sait-on, et ce rapprochement n'est-il pas assez suggestif ?

ciers que l'on sait, crient assez haut les vices. Aussi bien, comment n'être pas révolté par certains des moyens auxquels on ose recourir pour « maintenir les prix » et remédier aux difficultés économiques de l'heure ? Les journaux du 25 juin dernier nous rapportaient ce *fait divers* qui eût bien mérité d'être souligné : « On a détruit lundi à Santos en y mettant le feu 530.000 sacs de café qu'on avait auparavant imbibés de pétrole. » Et en janvier, Ch. Gide pouvait écrire dans *Le Christianisme social* : « Les journaux australiens viennent de nous apprendre que les propriétaires de l'Australie occidentale ont décidé de faire abattre et enfouir un million de moutons, afin de raréfier la viande et surtout la laine [1]. » La terre a-t-elle été donnée aux hommes pour les faire tous vivre, ou pour permettre à quelques-uns de gagner beaucoup d'argent ? Et M. Painlevé avait-il tort d'écrire récemment : « Eh quoi ! c'est parce qu'il y aura trop de blé, trop de viande, trop de vêtements, c'est-à-dire trop de bien-être à répartir, que l'humanité sera plus misérable » ? On voit quel parti le communisme saurait tirer d'une situation aussi scandaleusement paradoxale. Il n'est déjà que trop fondé à repousser le reproche qu'on lui adresse de faire aux ouvriers une condition très dure, en répondant que les chômeurs forcés du « régime capitaliste » ne sont pas plus heureux. Et si le chômage durait, les sans-travail sauraient-ils résister à la tentation d'essayer de l'expérience communiste, à laquelle, même s'ils n'y gagnaient rien, ils n'auraient rien à perdre ?

La conclusion s'impose : « Rome ou Moscou. Au monde moderne de choisir. Il s'organisera dans la lumière du Calvaire, ou se dirigera lui-même à tâtons vers les coupoles sinistres du Kremlin rouge... » L'oubli des principes chrétiens, trop facile à constater même chez plusieurs de ceux qui font sonner bien haut leur titre de catholiques, a mené la vieille civilisation chrétienne jusqu'au bord de l'abîme. C'est dire si l'Eglise a bien choisi son heure en posant de nouveau les principes hors desquels l'ordre social ne saurait jamais subsister.

III. — Une note du ministère de l'Intérieur en date du 4 juin rappelait récemment « aux employeurs qu'il leur appartient de provoquer l'immatriculation aux assurances sociales des salariés qu'ils emploient... En ne se conformant pas aux obligations légales qui leur incombent, tant pour l'immatriculation de leurs salariés que pour le versement des cotisations, non seulement ils s'exposeraient aux sanctions prévues à l'art. 64 de la loi du 30 avril 1930, mais d'après la jurisprudence qui tend à s'instituer, leur responsabilité civile se trouverait engagée. »

Nous ne reviendrons pas sur la nécessité de l'Assurance sociale : nous croyons en avoir établi la justice [1]. Pas davantage nous ne reparlerons des imperfections de la loi française, dont plusieurs ont été corrigées depuis un an. Cette loi est entrée en application et il a bien fallu prévoir des sanctions, puisque la raison et l'expérience enseignent que certains « sujets » auront toujours besoin du stimulant de la crainte pour faire au Bien commun le sacrifice d'un bien particulier plus ou moins illusoire. Il est bon qu'au moins en gros nous soyons au courant, ne serait-ce que pour épargner à de négligents amis ou paroissiens les graves ennuis que ne manqueraient pas de leur attirer des infractions dont ils ne mesurent pas les conséquences.

Les art. 64 à 67 de la loi énumèrent les contraventions qui peuvent donner lieu à des poursuites contre les « assujettis, » et les sanctions dont ils sont alors passibles. Pour ce qui est en particulier des négligences dans l'immatriculation (dont la charge incombe à l'employeur) ou dans le versement de la double cotisation, on se fie trop, pour se croire à l'abri, au texte de l'art. 64 : « La première poursuite sera obligatoirement précédée d'un avertissement... par lettre recommandée invitant l'employeur à se conformer à la loi dans les quinze jours. » Même *non averti*, l'employeur est *civilement responsable* pour tout son personnel. Que l'employé, sa femme ou son enfant soit malade ; il suffira que l'irrégularité de sa situation du fait de non-immatriculation ou de cotisations non acquittées soit reconnue, pour que la responsabilité du patron soit engagée, et « n'importe quel tribunal saisi sera forcé de le condamner. »

« En d'autres termes, la situation de l'employeur qui n'exécute pas intégralement les obligations de la loi est la même à l'égard de ses ouvriers qu'elle le serait en matière d'accident du travail s'il n'était pas assuré... Il s'agit non seulement de la maladie, mais des frais d'hospitalisation, des frais et des indemnités de maternité, des indemnités en cas de décès, que peuvent réclamer même les héritiers du défunt directs ou indirects, des soins dentaires aussi. Il s'agit enfin, au cas où l'une des maladies entraînerait des conséquences permanentes, des rentes d'invalidité consécutives à des indemnités journalières qui peuvent durer six mois, et à des frais de maladie qui peuvent être réclamés pendant plus longtemps encore [2]. »

Cela mérite sans doute qu'on y prenne garde. Mais les faits disent plus encore que tous les discours ou commentaires. S'adressant spécialement aux agriculteurs qu'elle groupe en si grand nombre, l'*Union du Sud-Est* [3] leur narrait les mésaventures de trois employeurs ruraux à qui leurs négligences ont déjà coûté cher. C'est une servante de ferme qui, devenue enceinte, et n'ayant pas été immatriculée par son patron, met celui-ci dans l'obligation de payer lui-même tout

[1] On parle à présent de détruire les stocks de coton, de blé, en excédent. Où s'arrêtera-t-on ?

[1] Cf. *Ami* du 25 sept. 1930.

[2] *Economie nouvelle*, déc. 1930, cité dans *Dossiers de l'A. P.* du 25 janvier 1931.

[3] 21 déc. 1930, dans *Dossiers de l'A. P.* du 10 avril 1931.

ce qu'aurait versé la caisse d'assurances, soit 1.000 à 1.200 francs. C'est un domestique de 58 ans, non immatriculé parce que l'employeur le croyait trop âgé, qu'il a fallu conduire à l'hôpital pour une maladie d'yeux dont il souffrait depuis longtemps : une opération ayant été jugée nécessaire et des complications s'étant produites, le patron devra payer de sa poche près de 3.000 fr. Et c'est aussi 3.000 fr. environ que devra acquitter le patron d'une servante de ferme devenue folle, qu'il a fallu hospitaliser. Dans un quatrième cas, dont la communication vient d'autre source, un employeur négligent ou maladroitement économe avait fait immatriculer après coup un employé déjà malade, croyant d'ailleurs se mettre en règle en apposant les timbres en masse et rétroactivement jusqu'à la date où aurait dû se faire l'immatriculation : l'Assurance, après contrôle, s'est refusée à intervenir, et là encore, l'employeur est condamné à payer, en réparation du préjudice, la somme qu'aurait dû verser l'Assurance [1].

Donc, qu'on le sache bien, la responsabilité civile existe avec toutes ses conséquences, même quand les sanctions ne sont pas applicables parce qu'il n'y a pas eu d'avertissement. Ce sera certainement rendre service à beaucoup de braves gens que de leur signaler ces dangers.

§ III. — Actualités bibliographiques

I. — La vie internationale relève évidemment de cette Chronique d'apostolat social. Si nous n'avons guère eu l'occasion d'en parler jusqu'ici, c'est une raison de plus de la saisir quand elle s'offre. Au reste, nous ne sommes probablement pas seuls à penser que la valeur d'un ouvrage ne se mesure pas nécessairement à son prix de vente et au nombre de ses pages, qu'un bon petit livre vaut mieux qu'un méchant gros. C'est donc sans le moindre scrupule que nous donnerons ici la première place à la **Découverte de la Chrétienté** de M. Jean Rupp [2]. C'est l'odyssée intellectuelle d'un jeune officier français du corps d'occupation rhénane, d'abord d'un *romanisme* fougueux, intransigeant, dur jusqu'à l'injustice pour les *Barbares* d'outre-Rhin, chez qui l'on voit ensuite, peu à peu, la vie corriger les outrances d'une idéologie trop irréelle, et le pur sens chrétien affiner sans l'amoindrir le noble amour de la patrie. Ce petit livre touche à tant de problèmes, et si graves, qu'on éprouverait quelque inquiétude à le savoir signé d'un tout jeune homme, s'il n'avait obtenu, sous forme de préface, le rassurant *laissez-passer* d'un grave ambassadeur de France, M. Wladimir d'Ormesson.

Qu'y trouvera-t-on ? Si l'auteur fait dire quelque part à son héros : « Je rêve, le sabre au côté, » cela ne signifie pas du tout qu'il nous apporte des rêveries. Bien au contraire, ce jeune est trop de sa génération pour n'être pas un réaliste à qui « les choses qu'il voit donnent des idées, » qui a bientôt appris « comme c'est enrichissant de franchir des frontières, » et qui, Français d'Alsace, fils d'un officier tombé dans la Grande Guerre, a l'heureuse fortune de pouvoir allier au patriotisme le plus sain cette aptitude à comprendre l'étranger que donne le maniement aisé de sa langue. Après tout, leur bilinguisme donne assez de tracas à nos frères d'Alsace pour qu'ils aient droit, en compensation, à cette supériorité qu'ils posséderont longtemps encore, sans doute, sur « les Français de l'intérieur. »

Jean-Marc de Villé, le héros de Jean Rupp, à moins peut-être qu'il n'en soit le sosie, n'éprouve « aucun attrait pour les niaiseries humanitaristes, » et s'il confesse qu'il a « marché à vide pendant des mois, » cherchant comment pourraient se marier en son cœur l'amour de son pays et la charité chrétienne pour tous les hommes, « c'était indispensable pour aboutir à la lumière. » Il ne veut pas de méli-mélo, mais « qu'on fasse nettement du catholique. » Il n'a pas peur de passer, aux yeux de certains camarades *pense-petit*, pour un « original avec des idées dangereuses... qu'ils ne comprennent pas. » Il a cherché : et à la lumière de l'Evangile il a découvert tout un monde. « Car c'est bien un monde qui se révèle aux catholiques, le jour où ils se convertissent à leur propre religion. » Jean-Marc n'a pas eu de peine à reconnaître que « nous souffrons depuis des siècles, en France surtout, de l'hypertrophie de la *Nation*. Elle était un progrès, elle est devenue une cause d'hécatombes imprévisibles... Et d'autre part, à l'intérieur des *Patries*, le nivellement est poussé à l'excès... La France est devenue si uniforme qu'au premier coup d'œil toutes ses villes d'importance égale se ressemblent. Tout ce qui n'est point Paris, ce n'est pas *les Provinces*, mais *la Province*. Nuance qui en dit long. Oui, c'est vrai ; et cette notation très juste est d'un homme qui sait voir et penser.

N'est-elle pas tout aussi exacte, cette appréciation des conflits qui déchirent le Vieux-Monde ? « Les Américains ont raison de se moquer de l'Europe où les frères s'entretuent... 1914-1918 était peut-être un fléau nécessaire pour crever des abcès et expurger des humeurs. C'était une guerre civile. Il n'en faut plus » Pour en empêcher le retour, il faut avoir assez d'intelligence, de courage, assez d'humilité aussi, pour reconnaître des mérites chez autrui, et chez soi-même des lacunes. « *Tout bon* et *tout mauvais* est absolument ridicule » : ce qui ne veut pas dire, hélas! qu'on ne rencontrera plus de ces simplifications outrageusement simplistes, qui aboutissent aux détestations collectives les plus déraisonnables et les plus dangereuses. Nous avons mieux à faire : « Bon gré, mal gré, les Français et les Allemands sont des héritiers solidaires d'un patrimoine commun à défendre... » contre les trois fléaux qui menacent aujourd'hui l'Occident : le bolchevisme

[1] *Dossiers du Mutualiste agricole*, 15 avril 1931, dans *Dossiers de l'A. P.*, 10 mai.
[2] Un vol. in-12 de XII-114 p., 6 fr., Paris, Editions *Spes*.

russe, l'influence dissolvante de l'Extrême-Orient, l'affairisme matérialiste importé d'Amérique. L'ancien disciple de Barrès ne perd pas son temps à démontrer que la philosophie du grand Lorrain ne nous suffit plus aujourd'hui : « Tout cela est périmé, nous avons fait un pas en avant. Le temple du Drapeau, un peu païen, a fermé ses portes. L'élite a retrouvé le chemin des cathédrales où se lit la plus belle histoire de France. Nous sommes moins rationalistes et plus théologiens. » Et, d'autre part, la Fédération des Nations à laquelle aspire Jean-Marc, « ce n'est pas Rome, ce ne sont pas les Etats-Unis d'Europe, ce n'est pas la Société des Nations, c'est le Christ total... Voici, au fond, ce que Trèves, Cologne, Munich, Vienne et Budapesth m'ont révélé : il existe une communauté catholique internationale qui a pour centre le Christ de l'Eucharistie et qui sera le ciment des reconstructions futures... Chimère? As tu la foi? »

Et qu'on veuille bien s'en souvenir : tout cela est dit, pensé, par un officier qui comprend son métier, qui l'aime, qui garde très vif le sens des contingences et qui écrit : « Qui veut faire l'ange fait la bête. Il faut une France forte pour que le monde européen soit en paix... Nous, les soldats, réjouissons-nous, c'est notre dévouement qui lui permet d'être magnanime. » Aussi, comme elle sonne clair sa réplique à un supérieur qui lui a reproché d'être « à genoux devant les Allemands » : — « A genoux, mon capitaine, je ne m'y mets que dans deux circonstances : pour prier Dieu et pour tirer plus à l'aise. Je me tiens debout devant les Allemands, comme tout le monde. Seulement, au lieu de leur tourner le dos, je les regarde en face... Cela explique tout. »

Nous ne quitterons ce petit livre qu'à regret. Que d'idées excellentes nous y pourrions glaner encore sur le problème alsacien que Jean Rupp connaît mieux que certains malfaisants publicistes, sur le rôle de l'Alsace et de la Rhénanie dans le rapprochement des races et des peuples, sur la rude « Croisade pour la Chrétienté » qui sera chose douloureuse, où trop de catholiques se déroberont, imbus qu'ils sont inconsciemment d'une certaine mystique nationaliste, convaincus que « la morale perd ses droits quand il s'agit de juger les actes des Patries ! » Et pour finir, quel bel appel aux élites de toutes les jeunesses en faveur d'un « Christianisme loyal, vécu, vibrant, enthousiasmant ! »

Pages à lire, à faire lire, partout où il y a des catholiques assez solidement ancrés dans leur foi pour y vouloir tout rapporter. Il en est, Dieu merci, moins qu'on ne dit, mais plus qu'on ne croit, au goût de qui « ni trompettes guerrières ni mirlitons enrubannés ne s'harmonisent avec notre *Credo*. » Et ceux-là sont assez clairvoyants pour ne pas oublier que si l'esprit catholique est fait d'amour et de charité, il suppose aussi, — et tout spécialement dans l'attitude qu'il convient de prendre vis-à-vis de l'Allemagne, qui est en cause ici, — la prudence et la justice.

II. — C'est des mêmes problèmes que s'inspire l'essai romancé de M. Maurice Germain : **Les chrétiens à la recherche de l'Europe** [1]. On y verra combien complexe est la tâche des pacificateurs, et que les efforts des élites des différentes nations en vue d'instaurer dans le monde un esprit de paix ne sont pas sans mérite. N'y a-t-il pas beaucoup de vrai dans cette réflexion que nous retenons, un peu au hasard, parmi tant d'autres qui le mériteraient autant : « La paix règnera en Europe quand tous les peuples sauront agir avec sang-froid... Ne pas s'imaginer, chaque fois qu'un interlocuteur met sa main à sa poche pour prendre son mouchoir, qu'il va sortir un pistolet. » Nous n'oserions pas soutenir que là est tout le secret d'une bonne diplomatie ; mais ceux du moins qui font l'opinion en tous pays n'ont-ils rien à en retenir ?

III. — Nous voudrions ajouter quelques titres à la petite bibliographie qui nous avait été récemment demandée en vue de la formation sociale des Jeunes [2].

Les **Essais sociaux** de M^lle^ Celine Lhotte [3] se recommandent particulièrement par leur sain réalisme, leur sens parfait de la mesure, à qui désire soit comprendre ces masses populaires devenues *terra ignota* pour tant d'honnêtes gens d'aujourd'hui, soit s'instruire de ce que doit savoir quiconque a compris l'importance de l'action sociale et veut s'y donner tout de bon. « Histoire documentaire, tranches de vie..., » oui ; mais aussi « appel au service social, prédication discrète de la charité sans aucun appareil doctoral » par quelqu'un qu'on sent y avoir trouvé le bonheur le plus solide qui soit accessible à tous « in hac lacrimarum valle. » Quelles belles et bonnes pages sur le *sens social*, « discipline qui demande du cœur, de l'intelligence, du don de soi, et surtout, ah, surtout ! des sacrifices constants d'amour-propre... Sens social,... au fond, vous savez, ça n'est rien de tellement nouveau. C'est la vieille charité chrétienne à la sauce mode. » Quelle clairvoyante sagesse dans *Propos sur le peuple, Du taudis à la cité ouvrière, Le foyer, Nouveaux pauvres*, pour nous en tenir à quelques titres ! Quelles excellentes règles d'action dans ces simples énoncés de pratique courante : « Par principe j'évite de dénigrer, la vraie formule sociale étant de construire avant d'abattre, d'unir au lieu de diviser, de ne jamais détruire ce qu'on n'est pas sûr de pouvoir remplacer. » — « Ceux d'entre nous qui ont quarante ans et qui ne s'obligent pas, jour après jour, heure après heure, à un constant effort d'adaptation, ont vis-à-vis des *moins de vingt ans* une mentalité d'aïeuls. » — Et encore : « Ce qu'on appelle un « méchant », c'est presque toujours un malheureux, un aigri, dont personne

[1] Un vol. in-12 de 128 p., 9 f., Paris *Spes*.
[2] Voir l'*Ami* du 4 juin, p. 376.
[3] Un vol. in-12, 15 f., aux bureaux du *Havre-Eclair*, 11, rue Jules-Siegfried, Le Havre (Seine Inf.)

ne s'est avisé d'ébranler la corde sensible. Il y a peu de méchants : il y a beaucoup d'indifférents, c'est-à-dire d'égoïstes sans le savoir, qui ne sont tels que faute de penser qu'ils pourraient être autrement [1]. » — Et enfin, car il faut finir : « Toute aide qui ne tend pas vers un but éducatif, est non seulement dénuée de valeur sociale, mais immorale. » On ne saurait mieux dire.

A peine pourrait-on relever ici ou là quelque jugement sur lequel on serait tenté de faire des réserves : la préférence donnée aux syndicats mixtes (p. 78), qui ont au moins contre eux de s'être révélés, à l'expérience, à peu près impossibles *chez nous ;* ou encore une définition du *juste salaire* (p. 80) qui, pour avoir voulu être trop concise, ne semble pas de nature à éclairer beaucoup le lecteur non encore averti. Mais ce sont là des vétilles. Que nous n'ayons trouvé rien d'autre à relever dit assez ce que nous pensons des *Essais.*

IV. — Nous avons dit que rien ne nous semblait meilleur pour éveiller chez les Jeunes le sens social, l'aptitude au dévouement, que le contact avec de grandes âmes : contact personnel toutes les fois que c'est possible, contact par des biographies bienfaisantes et variées, tout au moins. Dans **l'Apostolat d'un malade : Louis Peyrot et l'Union catholique des malades** [2]. M. J.-P. Belin, malade lui-même, nous montre un jeune homme dont toutes les forces ont été brutalement anéanties à l'aube de la vie, se dévouant quand même pour ses compagnons d'infortune, et réussissant à mettre sur pied pour eux une organisation d'un type tout nouveau, répondant de tout point aux exigences d'une situation dont la complexité eût découragé tout autre. Admirable réponse aux médiocres qui voudraient bien faire quelque chose, se dévouer, mais qui ne trouvent jamais d'emploi qui convienne à leurs forces ou à leurs moyens. Seulement, cette réponse, ils se garderont bien de la lire.

V. — On peut en rapprocher l'**Eloge funèbre de Mgr Gibier**, par M. l'abbé Thellier de Poncheville [3]. En attendant la biographie, qui ne peut manquer d'être écrite, de l'admirable évêque, ces pages où l'intérêt du récit est encore accru par l'ardente conviction, toujours si communicative, du panégyriste, se recommandent tout spécialement aux prêtres et aux séminaristes. Il va sans dire que l'Action sociale tant du curé de St-Paterne que de l'évêque de Versailles est excellemment mise en valeur. C'est à ce titre que nous devions faire à cette brochure une place en notre Chronique.

[1] Le lecteur aura remarqué, au passage, ces atténuations qui ôtent au jugement ce qu'il pourrait avoir de trop absolu : « presque toujours », « peu de méchants. » On aimerait trouver chez tous ceux qui écrivent des choses sociales un égal souci d'éviter l'exagération.

[2] In-8 de 196 p., 10 fr., Paris, *Spes.*

[3] Brochure in-8 de 23 pages, 1 f. ; Enault, éditeur, 77, rue de Rennes, Paris 6e.

VI. — Les confrères qui se servent du théâtre pour l'éducation de leurs Jeunes auront intérêt à connaître deux excellentes pièces sociales récemment parues dans *Le Patronage* (supplément de l'*Union des Œuvres* [1]) : **Si on partageait**, comédie en trois actes, où les principes socialistes d'un *pur* sont mis à l'épreuve par un héritage imprévu, et discutés, comme ils le méritaient, par le ferme bon sens de deux camarades ; et **Le conflit**, pièce en un acte, où deux frères, séparés par la vie, devenus l'un curé de campagne et l'autre leader socialiste, s'affrontent en un dialogue vraiment émouvant. La revue de l'*Union* donnera les conditions d'exécution et de représentation.

VII. — Signalons, pour finir, le répertoire bibliographique des documents émanés des Souverains Pontifes et de l'Episcopat sous ce titre : **La hiérarchie catholique et le problème social depuis l'encyclique « Rerum Novarum » : 1891-1931** [2]. Cette nouvelle publication de L'UNION INTERNATIONALE D'ETUDES SOCIALES ou UNION DE MALINES, à laquelle seize nations ont collaboré, est un instrument de travail de première valeur pour tous les ouvriers de l'Action sociale. Si l'on ne peut, hélas ! espérer le voir bientôt dans toutes les bibliothèques sacerdotales, il a sa place indiquée dans tous les cercles d'études où l'on a à cœur de suivre les directions pontificales, renouvelées depuis la Guerre avec l'insistance que l'on sait. Quatre précieuses tables en rendent l'usage extrêmement commode, permettant de trouver immédiatement le texte dont on a besoin. Nous lui souhaitons de tout cœur le retentissement qu'il mérite et la diffusion la plus large, dont l'action de l'Eglise connaîtra le bienfait.

§ IV. — UN MOT DE LA SEMAINE SOCIALE DE MULHOUSE

L'an passé, à pareille époque, nous donnions en notre première Chronique un aperçu assez détaillé des travaux de la *Semaine Sociale* de Marseille. Celle de Mulhouse, qui avait pour objet « L'esprit chrétien dans les affaires, » n'a pas offert moins d'intérêt et mérite tout autant de retenir notre attention. Le succès de cette XXIIe Session n'aura pas été moindre que celui des précédentes. Si la participation étrangère a été quelque peu contrariée par la crise économique, bien plus dure encore ailleurs que chez nous, par contre, la population locale semble avoir bien compris quel bienfait c'était pour elle de pouvoir recueillir directement des leçons d'un si haut intérêt ; et tout compte fait, qui sait si l'action ne sera pas ainsi plus profonde ?

Cependant, parce que nous aurons à y revenir longuement lors de la publication du compte-

[1] 82, rue de l'Université, Paris 7e. Abonnement aux deux revues : 40 f. par an.

[2] Un vol. in 4e de XVI-336 p., 40 f. (franco 44 f.), Paris, *Spes.*

rendu intégral des cours et conférences, nous remettons à une chronique ultérieure une étude doctrinale, qu'il serait assez difficile de mener à bien sur des notes hâtives et qui nous exposerait à des redites. Nous tenons cependant à signaler à nos lecteurs la prochaine publication de ce volume, afin qu'ils puissent, en le commandant dès à présent [1], profiter du prix de faveur de 25 fr. *franco* réservé aux souscripteurs.

Est-il besoin de souligner l'intérêt du problème? Qui de nous n'a entendu, et plus d'une fois, émettre, sur un ton tantôt résigné, tantôt triomphant, ce jugement étrange : « Il n'y a plus moyen de faire du commerce honnêtement, aujourd'hui » ? Mettons qu'il y ait là une part considérable d'exagération ; n'est-il pas déplorable que cela puisse seulement se dire ? Les Semainiers de Mulhouse savent à présent, et les lecteurs du compte-rendu sauront bientôt, qu'on se trompe en se représentant les prescriptions de la morale comme survenant à une science des affaires, à une technique des affaires, intégralement constituées en dehors d'elles et que la loi morale ne ferait que gêner ; qu'on a grand tort de concéder, comme on semble incliner parfois à le faire, que les affaires iraient mieux sans cette préoccupation extrinsèque, dont on s'efforce d'ailleurs de démontrer la légitimité ; que ce n'est pas assez qu'on soit disposé à user chrétiennement de la fortune acquise pour que l'acquisition en soit du coup sanctifiée ; et même (révélation qui nous arrive d'Amérique) que la probité en affaires est sans doute, en fin de compte, le meilleur moyen de publicité auquel un homme d'affaires puisse avoir recours.

Objectera-t-on que ce sont là des vérités fort anciennes ? Dieu merci, et les professeurs des Semaines Sociales ont dépassé l'âge où l'on croit aisément avoir découvert l'Amérique. Leur mérite est d'avoir retrouvé ces vérités anciennes dans les exigences d'une vie économique dont c'est bien le moindre souci de respecter des traditions, si sages soient-elles, et d'avoir su leur assurer une présentation qui empêche les plus audacieux de les juger désuètes. « Non nova, sed nove. »

Nous qui ne sommes que clients, consommateurs, souhaitons que ces enseignements trouvent audience chez ceux qui nous prodiguent leurs offres de services, et travaillons à les répandre. Surtout, confesseurs, éducateurs, servons-nous-en, pour montrer que les nécessités de la vie ne sont, quoi qu'on dise, pas le moins du monde contraires aux requêtes de la bonne justice naturelle et de l'esprit chrétien. S'il se trouvait encore, demain, des prêtres pour dire ou penser : « Le courant est décidément trop fort, nous n'y pouvons rien, » la faute n'en serait certainement pas aux professeurs de Mulhouse.

[1] A la *Chronique Sociale de France*, 16, rue du Plat, Lyon 2e. (Ch. post. Lyon 65-78).

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — S. Luc nous dit, en parlant de l'enfance de Jésus : « L'Enfant croissait et se fortifiait, rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui. » (Luc, II, 40).

Je vois là une contradiction : comment allier la plénitude qui est en Dieu avec sa nature humaine qui progresse ?

R. — Dans les termes où se trouve formulée la difficulté, la « contradiction » devrait logiquement être poussée jusqu'au mystère même de l'Incarnation. Comment allier la perfection absolue qui est le propre de la divinité, avec l'imperfection inhérente à toute créature ? On sait que, de ce chef, il n'y a pas contradiction parce que l'Incarnation laisse subsister, dans l'unité de la personne, les deux natures *inconfusas*. La contradiction n'existerait que dans une explication monophysite de l'Incarnation.

La véritable difficulté est ailleurs (et sans doute est-ce cette difficulté qu'aura voulu souligner notre correspondant), à savoir, dans la nature humaine elle-même. Par l'union hypostatique, cette nature a acquis, au point de vue naturel (science) et surnaturel (grâce), de telles perfections qu'on ne peut concevoir de progrès réel dans l'âme de Jésus. Comment donc S. Luc a-t-il pu parler de progrès ?

Il faut donner toute sa force à l'objection.

I. LA DIFFICULTÉ. — La traduction de Luc, II, 40, telle que la donne l'objection, ne souligne pas encore assez le fait, rapporté par l'évangéliste, que Jésus, chaque jour, *se remplissait* davantage de sagesse. Le texte grec ordinairement reçu se lit ainsi : Τὸ δὲ παιδίον ηὔξανεν καὶ ἐκραταιοῦτο [πνεύματι], πληρούμενον σοφίᾳ, καὶ χάρις θεοῦ ἦν ἐπ' αὐτό. Le mot πνεύματι après ἐκραταιοῦτο n'étant pas authentique, mais emprunté à I, 80 (où il est question de Jean-Baptiste), les deux premiers termes doivent s'entendre de la croissance physique, accompagné d'une vigueur correspondante. Mais le mot suivant πληρούμενον, participe passif présent, n'est pas synonyme de πλήρης ; il signifie donc que « Jésus était rempli chaque jour davantage de sagesse, c'est-à-dire que son intelligence s'ornait de plus en plus dans un certain ordre. Etant parfaitement homme, il se développait, mais sans aucun des obstacles du péché ou d'une hérédité plus ou moins viciée. N'étant pas moins homme par l'âme que par le corps, et étant donnés les rapports du corps et de l'âme, on ne comprendrait guère un développement unilatéral [1]. » Tout doute sur la pensée de S. Luc est exclu par le passage parallèle II, 52 : « Et Jésus grandissait en sagesse, et en taille, et en grâce auprès de Dieu et des hommes. » Le P. Lagrange fait également remar-

[1] M.-J. Lagrange, *Evangile selon saint Luc*, Paris, 1921, p. 93.

quer qu'en ce second texte, « Luc a évidemment à cœur de constater ce progrès en sagesse, » et que « son texte avait une grande valeur, soit contre les Docètes, soit contre les Apollinaristes qui refusaient une intelligence humaine à Jésus. Nous n'avons pas le droit, conclut-il, de le prendre pour l'expression d'une simple apparence. » *(Op. cit.*, p. 98). D'ailleurs, il entrait bien dans les vues de la Providence que Jésus fût soumis aux lois qui régissent le développement progressif de l'humanité. Conçu par la Vierge Marie, il naît à Bethléem, après les neuf mois exigés par les lois naturelles. Dès l'instant de sa conception et de sa naissance se vérifie la parole de S. Paul, *habitu inventus ut homo* (Phil., II, 7). La croissance humaine est relatée par S. Luc ailleurs même que dans les textes qu'on a déjà cités. L'évangéliste indique les différentes phases de son développement physique, nous le montrant tour à tour à l'état d'embryon dans le sein de sa mère, I, 42, *fructus ventris tui ;* petit enfant, II, 17, 27, 40 ; enfant, II, 43. Et nous avons vu, II, 40, 52, que la croissance physique est expressément marquée. Le développement dans l'ordre intellectuel et moral, qui répond bien au sens littéral de Luc, II, 40, 52, marque mieux, sous un certain rapport, la réalité de l'Incarnation. Le P. Lagrange, on l'a vu, a noté la valeur apologétique de ces textes contre les Docètes et les Apollinaristes.

Cependant, sous un autre rapport, cet accroissement intellectuel et moral fait difficulté. En raison de l'union hypostatique, l'intelligence du Christ a obtenu du premier coup la plénitude de son objet, la science parfaite de vision. De même, la sainteté de Jésus, du premier coup, a été parfaite. Comment allier ces deux affirmations incontestables de la théologie catholique avec les assertions de l'Evangéliste ?

II. Solution. — 1. La difficulté relative à *la science parfaite* du Christ se résout par la distinction en Jésus-Christ de trois sciences superposées. Le Christ homme est à la fois parvenu au *terme*, et encore dans la *voie*. Comme compréhenseur, il possède la connaissance parfaite de la *vision intuitive*. Et il reçut cette vision intuitive d'une façon plus parfaite que n'importe quelle créature, parce que plus intimement uni au Verbe lui-même, et il la reçut dès sa conception. Sans doute, cette science ne s'étend pas à tous les possibles, puisqu'ils sont en nombre infini ; elle n'est donc pas l'équivalent de la science divine de simple intelligence ; mais elle s'étend très certainement à tous les objets qui relèvent, en Dieu, de la science de vision, c'est-à-dire à tous les êtres existants. Le Verbe incarné étant le roi de la création, il est nécessaire que sa science humaine surnaturelle s'étende jusque là.

En dehors de cette science bienheureuse, en tous points surnaturelle, on doit accorder à l'âme du Christ, parce que parvenue à l'état de terme, même dès le premier instant de son existence, la science propre aux âmes arrivées à ce terme. Cette science est la science essentiellement infuse, *per se infusa*, disent les théologiens, c'est-à-dire infuse en raison même de l'état de terme et du mode de connaissance qu'implique cet état. La plupart des théologiens accordent au Christ cette science : on pourrait même dire que l'unanimité morale est de cet avis, les divergences portant uniquement sur l'objet de cette science et sur son étendue. Quoi qu'il en soit, la théologie demande que nous acceptions que le Christ, soit dans sa science surnaturelle de vision intuitive, soit dans sa science préternaturelle infuse, n'ait pas été un sujet d'accroissement et de perfectionnement. Où donc se trouvera réalisée l'assertion du troisième évangile ?

Tous les théologiens admettent que le Christ, comme nous, a possédé la science *expérimentale* ou *acquise*, susceptible de vrai progrès. Par cette science acquise, le Christ élaborait vraiment, selon les lois de l'intelligence humaine à l'état de voie, des données sensibles acquises par l'expérience les idées représentatives du monde matériel. Par là, le Sauveur, ayant les mêmes facultés que nous et se trouvant ici-bas dans des conditions analogues aux nôtres, éprouvait des impressions du même genre, voyait les mêmes objets, se formait les mêmes idées, acquérait la même science. Laissant paraître au dehors cette science selon qu'il l'acquérait, et n'en faisant point paraître d'autre, il donnait chaque jour à ceux qui l'observaient des preuves nouvelles de ses connaissances et de sa sagesse. Puisqu'il acquérait réellement cette science expérimentale, il devait aussi en donner des marques, y faire des progrès, apprendre certaines choses, y appliquer son esprit, interroger, admirer, s'étonner, etc. Ainsi, en ce qui concerne le progrès de l'intelligence, s'explique l'assertion de S. Luc.

2. En ce qui concerne la *grâce divine* ou la *sainteté*, il ne saurait être question d'affirmer un progrès véritable dans l'âme de Jésus-Christ. Les théologiens, en effet, admettent que, dès le premier instant de sa conception, le Christ a possédé en son âme une grâce créée dont la plénitude est telle qu'on n'en peut concevoir une plus parfaite dans l'ordre présent de la divine Providence. L'union hypostatique est ce qu'il y a de meilleur et de plus parfait, eu égard à tous les ordres possibles ; la grâce habituelle du Christ est, dans l'ordre présent, possédée par le Christ dans une plénitude qui atteint la perfection qu'il était impossible à Dieu, dans cet ordre, de dépasser. Telle est la thèse reçue. Et donc, — conclusion indiscutable, — l'âme du Christ ne fut pas, sous le rapport de la sainteté, susceptible de perfectionnement.

Cette position adoptée par tous les théologiens catholiques les oblige à interpréter Luc, II, 52, dans le sens, non d'un progrès réel dans la grâce, mais d'un progrès réel dans la manifestation extérieure de la grâce. Il faut donc distinguer en Jésus-Christ les *habitudes* et les *actes* surnatu-

reis, ou, si l'on veut, les *principes* et les *effets* de la grâce. Les œuvres de la grâce ou les actes de vertus croissaient et se multipliaient sans cesse; mais les habitudes infuses, les dispositions vertueuses, la grâce sanctifiante, tout ce qu'exigeait en son âme sa dignité d'Homme-Dieu ne pouvait croître.

Ainsi se trouve résolue l'apparente antinomie signalée par notre correspondant.

Q. — Pourquoi l'âme de Notre-Seigneur descendit-elle dans les Limbes ? Sans doute, pour annoncer aux âmes des justes leur prochaine entrée dans le ciel, et aussi leur prêcher l'Evangile.

Mais, possédant pleinement la grâce sanctifiante, pourquoi n'alla-t-elle pas plus tôt au ciel ? Notre-Seigneur aurait pu illuminer rapidement les âmes des Limbes, puis aller au séjour bienheureux, jouir au sein de la Trinité du bonheur sans mélange.

R. — Laissons de côté la question de la descente de Jésus aux enfers. Le fait est indéniable et s'impose à la foi comme un dogme. Le but de cette visite n'est pas aussi nettement déterminé, et nous prions notre correspondant de se reporter à l'article *Descente aux Enfers* du *Dict. de Théologie catholique*.

Ce qui préoccupe surtout notre correspondant, c'est de savoir pourquoi l'âme de Jésus n'alla pas immédiatement au ciel, dans le bonheur infini de la possession de Dieu.

Nous pensons que la question a échappé à sa plume et à son irréflexion. Il faut, en effet, se souvenir que l'âme de Jésus, dès le premier instant de son existence, a joui de la vision béatifique. Il est de foi que le Christ a eu dès ici-bas la vision béatifique, et il est théologiquement certain qu'il l'a eue dès le premier instant de son existence.

Donc, la question ne se pose pas, et ne peut pas se poser, d'une nécessité, même de simple convenance, pour l'âme du Christ de se rendre, aussitôt après le drame du Calvaire, dans le sein de la Trinité pour y jouir du bonheur sans mélange. Ce bonheur, l'âme de Jésus-Christ le possédait pleinement, et les douleurs mêmes de la Passion ne l'ont pas interrompu.

La suite logique des mystères relatifs à la rédemption du genre humain comportait au contraire, après le sacrifice visible du Calvaire, une première manifestation de l'efficacité de ce sacrifice par rapport aux âmes justes dans l'expectative de leur salut. Il fallait ensuite que Jésus ressuscitât, pour accomplir les prophéties, glorifier visiblement sur cette terre son corps meurtri par la souffrance et la mort; il fallait également que le Christ ressuscité donnât ses dernières instructions aux apôtres, confirmés par lui dans leur mission de fondateurs de l'Eglise. Et c'est seulement après tout cela qu'il convenait que l'œuvre du salut des hommes fût couronnée par l'entrée visible et glorieuse du Christ ressuscité dans le ciel.

Mais qu'on ne s'y méprenne pas : cette entrée glorieuse n'entraînait de changement que pour le corps de Jésus-Christ ; son âme n'en acquérait aucune gloire essentielle nouvelle.

LITURGIE

Q. — Dans l'hymne *Verbum supernum etc.*, on lit cette strophe :

Quibus sub bina specie
Carnem dedit et sanguinem ;
Ut duplicis substantiæ
Totum cibaret hominem.

Que veut dire ici S. Thomas ?

Est-ce que vraiment N.-S. nous donne son Corps sous l'espèce du pain et son Sang sous celle du vin *afin que l'homme, composé de deux substances* (incomplètes), *soit nourri tout entier* (corps et âme) ? Si l'on peut voir là une allusion au « germe de résurrection » déposé dans notre corps par la sainte Eucharistie, comment cela suffit il à motiver la distinction des deux espèces sacramentelles ? Comment comprendre cette sorte de correspondance qui, dans le texte cité plus haut, semble établie entre l'espèce du pain et notre corps, d'une part, puis entre l'espèce du vin et notre âme, d'autre part ?

Que l'*Ami* veuille bien exposer là-dessus son sentiment.

R. — C'est à l'auteur même de l'hymne *Verbum supernum etc.* que nous allons emprunter l'explication qui nous est demandée. Nous ne saurions puiser à meilleure source.

La pensée exprimée par S. Thomas d'Aquin dans la troisième strophe de cette hymne se retrouve aussi dans la troisième partie de sa *Somme théologique*.

Nous y lisons en effet (qu. LXXIV, art. 1, c), à propos de la convenance du choix fait par N.-S. d'une double matière pour le sacrement de l'Eucharistie [1] : « Au dire de S. Ambroise (sur I Cor., XI, 20), *ce sacrement vaut pour la protection de l'âme et du corps ;* et c'est pourquoi le Corps du Christ est offert sous l'espèce du pain pour le salut du corps, et son Sang sous l'espèce du vin pour le salut de l'âme, suivant ce mot du Lévitique (XVII, 14) : *L'âme de la chair est dans le sang.* »

A cela, il est vrai, d'aucuns pourraient objecter que ce n'est pas le corps, mais l'âme, qui est le sujet de la grâce. S. Thomas a prévu l'objection, et voici comment il y répond (qu. LXXIX, art. 1, ad 3) : « Puisque les sacrements opèrent le salut qu'ils signifient, on dit par une sorte d'assimilation que, dans ce sacrement, le Corps est offert pour le salut du corps, et le Sang, pour le salut de l'âme, bien qu'ils concourent l'un et l'autre au salut des deux, car le Christ est présent tout entier sous l'un et l'autre... Et, quoique le corps ne soit pas le sujet immédiat de la grâce, néanmoins

[1] Dans l'article allégué, le Docteur angélique donne quatre raisons principales du choix que N.-S. a fait du pain et du vin comme matière propre du sacrement de l'Eucharistie. De ces raisons, c'est en réalité la troisième, tirée de l'effet de ce sacrement eu égard à chacun des communiants, que nous reproduisons ici.